Ballon - Saint Mars

BULLETIN MUNICIPAL

N° 13 décembre 2021

Maurice Vavasseur,
maire de Ballon-Saint Mars

Éditorial

Le présent bulletin municipal est le reflet, non exhaustif, des activités qui se sont déroulées sur notre commune au cours de ces six derniers mois. Une activité globalement riche et variée malgré la présence persistante de la pandémie et jalonnée par de nombreuses manifestations qui ont été autant de moments de détente et le lieu de belles rencontres (fête de fin d'été, journées européennes du patrimoine, randonnée solidaire France-Congo-Brazzaville, 3ème biennale « Saint M'arts », prix poésie jeunesse Joël Sadeler ville de Ballon – Saint Mars, concert Musiqu'en Maine, spectacle de Noël, Téléthon…).

Cet éditorial me donne l'occasion de mettre l'accent sur des sujets d'actualité qui ne sont pas abordés dans ce bulletin :

Covid 19 : Une amélioration de la situation sanitaire avait conduit la Communauté de Communes Maine Cœur de Sarthe à fermer le centre de vaccination de Montbizot fin septembre. L'arrivée d'une 5ième vague du virus et la nécessité d'amplifier les vaccinations en cette fin d'année ont conduit à en ouvrir un nouveau d'une moindre capacité. Le conseil municipal de notre commune ayant donné son accord, ce centre est ouvert depuis le 8 décembre dernier dans les locaux de l'ancienne mairie annexe à Saint Mars. Il comprend une seule ligne de vaccination. Il est ouvert au public du mardi au vendredi de 9h à 13h et de 14 h à 18 h et le samedi matin de 9 h à 13 h après inscription en ligne sur le site Doctolib ou appel au numéro de téléphone dédié à ce centre : 02 43 25 33 11.

Immeuble « St Ellier » : au premier étage, les travaux relatifs à l'aménagement de 4 meublés de tourisme (2 T1 + 2 T2) sont achevés. Les achats de meubles et autres équipements sont en cours pour une livraison prévue courant février 2022. Il est envisagé de confier l'exploitation de ces meublés au restaurateur Richard Gautelier selon des modalités restant à finaliser.

Le confort acoustique du restaurant sera amélioré prochainement avec la pose de panneaux absorbants sur les murs et plafonds ainsi que de claustras entre les différents espaces de restauration.

Bureau de poste : la transformation du bureau de poste en agence postale communale à l'intérieur des locaux de la mairie sera opérationnelle à compter du 1er février 2022. L'ensemble des produits et services actuellement proposés par la Poste ainsi que les horaires d'ouverture actuels seront maintenus au sein d'un accueil du public mutualisé avec celui du pôle administratif de la mairie. Dans l'attente de travaux de plus grande ampleur à l'intérieur de la mairie, cet accueil mutualisé sera assuré au rez-de-chaussée dans la salle de réunion dite « des commissions ». Les 2 agentes dédiées à cette mission, Bérengère Pottier et Sabrine Clémente, suivront alternativement courant janvier les formations correspondant à cette nouvelle mission. Parallèlement, le conseil municipal a entamé des démarches auprès des services de la préfecture pour l'obtention d'une labellisation « Espace France Services » de ce nouvel accueil du public.

Ancienne gendarmerie rue Carnot : la commune est désormais propriétaire de l'ensemble immobilier, acquisition actée fin novembre auprès du Conseil Départemental de la Sarthe pour la somme de 70 000 €. Le projet de construction sur ce site d'une douzaine de logements locatifs vient de franchir une nouvelle étape l'État a confirmé sa participation financière à hauteur de 174 500 € sur un montant total de 235 000 € (acquisition, désamiantage et démolition des bâtiments existants) pour lequel le reste à charge prévisionnel pour la commune s'élèvera à 60 500 €.

DICRIM : cet acronyme désigne le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs. Inséré dans le présent bulletin municipal, ce document, obligatoire, a pour objectif de porter à la connaissance des habitants les risques naturels et technologiques présents sur le territoire de notre commune. Il sera suivi dans les prochains mois par la réalisation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), lequel, dans le prolongement du DICRIM, prévoit le cadre d'intervention des différents acteurs communaux (élus, agents, bénévoles, entreprises privées…) en charge de la gestion des risques susvisés et sanitaires. La commune doit assurer une mise à jour régulière de ces deux documents.

Au nom du conseil municipal et de l'ensemble des agents municipaux, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présente nos meilleurs vœux pour l'année 2022.

Votre Maire, Maurice VAVASSEUR

Hommage à…

Marcelle Trotté

À l'heure de la retraite, après une carrière professionnelle exercée exclusivement dans le commerce, d'abord en région parisienne puis durant 37 années en Bourgogne, Marcelle et Marc reviennent en Sarthe en 2013, là où sont leurs racines, leurs amis de toujours. Ils élisent domicile à Saint-Mars-sous-Ballon, d'abord rue du Général Leclerc devenue rue Principale puis au 18, rue de la Croix de Pierre.

Très rapidement Marcelle et Marc s'intéressent à la vie locale et s'impliquent dans l'animation de cette dernière. Un investissement qui appelle rapidement un prolongement dans l'action municipale.

Dès 2014, Marcelle devient conseillère municipale dans l'équipe de Jean-louis Allichon, alors maire. Au cours de ce mandat, Marcelle participe notamment à la création au 1er janvier 2016 de la commune nouvelle Ballon-Saint Mars qu'elle approuve totalement.

Elle renouvelle son mandat en 2020 où, outre sa participation dans différentes commissions communales (Action sociale et solidaire, urbanisme et aménagement des espaces publics), elle se voit confier la fonction de conseillère déléguée en charge du cadre de vie et de la citoyenneté. Une fonction aux aspects multiples recouvrant l'aménagement des espaces de loisirs (aires de jeux pour la petite enfance, terrains de boules…), l'embellissement des espaces publics (fleurissement, plantations d'arbustes, décorations de Noël, mobiliers urbains…), l'animation de la vie citoyenne (accueil des nouveaux habitants, réunions de quartier, l'organisation de la journée citoyenne…), la mise en œuvre pour de jeunes ados du dispositif *« Argent de poche »*, la gestion, l'aménagement et l'entretien des espaces cinéraires; ces derniers faisant en ce début de mandat, du fait de l'interdiction de l'usage des produits phytosanitaires, l'objet d'un certain nombre d'interpellations de la part de nos concitoyens dont elle fut souvent la première cible !

Marcelle sera également en ce début de mandat la représentante de la commune au sein de l'office de tourisme Maine Cœur de Sarthe dont elle fut auparavant une bénévole reconnue.

Durant toutes ces années, Marcelle fut une élue assidue, toujours présente dans les différentes réunions (conseil municipal, municipalité, commissions), œuvrant quotidiennement en élue de proximité qu'elle n'a jamais cessé d'être, à l'écoute et proche de ses concitoyens. Seule, la maladie ne lui aura pas permis d'aller au bout de ses engagements.

Devenue présidente en 2018 de l'ASL (Association Sports et Loisirs) de Saint Mars, Marcelle a eu à cœur avec les bénévoles de l'association non seulement de faire perdurer les manifestations existantes (fête de la Saint

Jean, Téléthon, loto, concours de cartes…) mais également de susciter de nouvelles activités autour de la randonnée pédestre, la vannerie, les soirées tarot…

D'un naturel porté à l'optimisme, Marcelle faisait l'unanimité autour d'elle.

À Marc, son mari, à ses enfants et petits-enfants, nous exprimons toute notre sympathie.

Vie communale

Suite du diagnostic assainissement collectif

Le jeudi 2 septembre 2021, le conseil municipal était convié dans son ensemble à visiter les équipements de la station d'épuration en présence d'un agent technique de l'entreprise Véolia.

Par la suite, le conseil municipal a pris connaissance de la présentation finale du schéma directeur d'assainissement effectué par EF Etudes et du rapport annuel du service assainissement collectif de Véolia Eau.

Le système d'assainissement collectif de la commune est composé d'une station d'épuration de type lagunage aérée dimensionnée pour 1850 EH (Equivalent Habitant). Cette station d'épuration est alimentée par un réseau mixte (unitaire et séparatif), de 6 postes de refoulement, de 2 déversoirs d'orage sur réseau et d'un by-pass du réseau unitaire vers le réseau séparatif.

La réalisation du schéma directeur d'assainissement a permis d'identifier une sensibilité importante du système d'assainissement aux eaux parasites (infiltrations et météoriques) ainsi que des problématiques récurrentes de fonctionnement réguliers des déversoirs d'orage pour des événements pluviométriques de faible intensité. De même, des postes de refoulement comme celui du bourg de Saint-Mars, rue François Nicolas, ont une capacité insuffisante en cas de fortes pluviométries.

Les différents défauts du réseau ont également été confirmés dans le rapport annuel d'assainissement collectif de Véolia. En effet, dans un fonctionnement normal de notre station d'épuration, celle-ci devrait traiter environ 52 000 m^3 et elle en reçoit 91 000 m^3 !

Des investigations complémentaires (tests à la fumée, contrôles de branchements, passages caméra) ont aussi permis de souligner de mauvais raccordements, un réseau vieillissant et détérioré dans de nombreux secteurs de la commune.

Afin de résorber les dysfonctionnements du réseau, le schéma directeur pour les 10 prochaines années prévoit un programme pluriannuel de mise en séparatif du réseau unitaire et de réhabilitation du réseau collectif dont l'estimation financière, hors subventions (Agence de l'Eau, Conseil Départemental), s'élève à 3 130 545 € H.T.

Un tel montant aura nécessairement une incidence sur le prix de l'eau (part assainissement) C'est pourquoi, l'augmentation de 5% faite au cours de ces dernières années à des fins de provisions devra être poursuivie.

La priorité sera consacrée en premier lieu à la mise en séparatif du réseau dans sa partie unitaire avec l'objectif de déconnecter tout un secteur de la partie ancienne du centre-bourg de Ballon. Une première tranche de travaux estimée à 1 193 035 € H.T. concernera ainsi les rues Carnot pour partie, du Général De Gaulle, du Général Coutard, René Cassin, Montfort pour partie, St Laurent pour partie, de l'Ouest, Libération, de la Paix et Nationale. Cette première tranche fait actuellement l'objet d'une consultation en vue de choisir un maître d'œuvre lequel aura en charge de conduire en 2022 les études et le suivi des travaux correspondants.

Subventions

Notre commune a la chance de disposer d'un nombre important d'associations.

Ces associations gérées et organisées par des bénévoles proposent un large éventail d'activités sportives, culturelles, amicales. Elles peuvent compter sur le soutien du conseil municipal qui vote chaque année des subventions pour les accompagner dans leurs actions.

En 2021, 28 associations ont reçu une subvention pour un total de 16 415 €. Le soutien de notre commune ne s'arrête pas à ce vote. Elle met gratuitement à la disposition des associations des bâtiments, des salles, des espaces verts nécessaires à leurs activités.

Elle prend en charge tous les frais d'entretiens de tous ces espaces et bâtiments (chauffage, électricité, tontes des terrains...). La commune continuera à accompagner les associations en améliorant leurs structures d'accueils et de pratiques. C'est particulièrement le cas du SCB, de l'école intercommunale Harmonia, et de l'activité judo de la MJC, ces deux dernières associations en lien avec la communauté de communes.

Merci à tous les bénévoles pour leur engagement participant ainsi « au bien vivre à Ballon - Saint Mars »

Ateliers citoyens

Au printemps, la situation pandémique ne nous a pas permis d'envisager une journée citoyenne classique. La municipalité a pour autant souhaité vous proposer des ateliers citoyens sous un format de demi-journées sur diverses activités.

Quatre ateliers ont fonctionné pendant le mois de septembre :

Décorations de Noël, décorations des jardinières, peintures dans les cours des écoles maternelles et élémentaires, nettoyage de la bibliothèque et pour finir, ramarchage.

Les bénévoles souhaitant terminer les décorations, cet atelier a perduré jusqu'au 4 décembre. Vous découvrirez le résultat de ce travail dans les rues et place du champ de foire ainsi que sur l'aire de jeux à Saint Mars.

Merci à tous les participants ! Nous souhaitons dès à présent vous donner rendez-vous le 24 septembre 2022 pour une grande et amicale journée citoyenne.

Entretien et perspectives d'aménagement de nos cimetières

Pour certaines personnes, la présence de « mauvaises herbes » peut être perçue comme un signe d'irrespect pour les morts. Soyez assurés qu'il ne s'agit nullement là d'une attitude délibérée de la part de la commune de Ballon - Saint Mars. Après la suppression de l'usage de produits phytosanitaires par les collectivités, les mauvaises herbes ont commencé à proliférer partout. Ces produits ayant une persistance dans le sol durant quelques années avant leur totale élimination, la commune a donc privilégié un enherbement naturel qu'elle essaie de contrôler du mieux possible (la présente année n'a pas été favorable de ce point de vue). Ainsi, les agents du service technique effectuent un entretien manuel et mécanique des deux cimetières environ toutes les six semaines à raison de deux journées par intervention.

Dernièrement, des agents du personnel des services techniques, des élus et des habitants sont allés visiter plusieurs cimetières (Auvers le Hamon, Crosmières, La Flèche, Laigné en Belin, Niort) afin de s'approprier des idées. Trois élus ont participé également à une journée de sensibilisation sur la gestion, l'entretien et l'embellissement des cimetières, organisée par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Sarthe (CAUE).

L'enherbement naturel ne constitue qu'une phase provisoire dans la perspective d'aménagements plus complets dont la mise en œuvre va s'étaler sur l'ensemble du présent mandat municipal. Outre les aménagements en termes d'accessibilité, de collecte des eaux pluviales de ruissellement, de pose de mobiliers urbains, la volonté du conseil municipal est de procéder dès cet hiver à une végétalisation progressive des deux cimetières en s'appuyant notamment sur un engazonnement de la plupart des allées et sur la plantation de vivaces aux abords des tombes.

Hommage à Bernard BÉQUIN

Bernard Béquin est décédé à l'âge de 89 ans. Depuis une dizaine d'années, Bernard Béquin et son épouse Thérèse avaient fait le choix de vivre en centre-ville du Mans. Beaucoup d'habitants ont gardé le souvenir du correspondant local qu'il fut pour le compte du journal Le Maine Libre. Durant plus de 50 ans, appareil photo en bandoulière, il a sillonné sans relâche jusqu'en 2009 l'ancien canton de Ballon, rendant compte de l'ensemble de l'actualité relative à la vie politique, associative, culturelle et sportive de ce territoire.

Impliqué par ailleurs dans la vie locale, Bernard Béquin fut président de l'association des parents d'élèves, président de la caisse locale du Crédit Mutuel pendant 15 ans. Il fut également très présent aux côtés de sa femme Thérèse lorsque celle-ci fut à l'origine en 1992 de la création sur la commune de Ballon d'un syndicat d'initiative devenu par la suite office de tourisme cantonal.

Conseiller municipal de 1995 à 2001, il fut particulièrement impliqué dans la rédaction et les illustrations du bulletin communal et des numéros sur la Libération de Ballon et la libération des prisonniers.

Nous exprimons toute notre sympathie à Thérèse, son épouse, à ses enfants et toute sa famille.

© Maine Libre

Déploiement de la fibre optique

Les travaux d'élagage sur les voies et chemins des secteurs nord et sud de Ballon sont maintenant terminés. La prise en charge financière de ces derniers, en lieu et place des riverains concernés, représente pour le budget communal une dépense d'un peu plus de 30 000 € H.T. Ce montant correspond à la prestation de l'entreprise Cordier et à la location d'une nacelle pour les besoins du service technique dans la réalisation des travaux, le service technique accompagnant l'entreprise durant la durée des travaux.

Plusieurs entreprises interviennent depuis l'été et ce jusqu'à la fin de la présente année dans la pose de poteaux bois, d'équerres sur les supports EDF et France Télécom ainsi que dans le tirage de la fibre optique en aérien et en souterrain dans les ouvrages existants ou à créer.

Les modifications relatives à l'adressage feront l'objet de rencontres avec les foyers concernés au cours du premier trimestre 2022.

La commercialisation par les différents fournisseurs d'accès reste programmée pour le début du second trimestre 2022.

Roustel
RGE QUALIBAT
Devis Gratuit
ZA du Guette Midi
72290 BALLON
Tél. 02 43 88 76 07
roustel@orange.fr
• Ravalements • Peinture intérieure
• Décoration • Revêtements de Sol

L'hair du temps
Salon de Coiffure Mixte
Marine Letay
6 rue Paul Ilias - 72290 Ballon
02 43 27 33 05
L'hair du temps

Vie communale

Renouvellement de conduites d'eau potable

Dans le précédent bulletin municipal, nous évoquions la nécessité de remplacer sur la partie campagne de Saint Mars des canalisations d'eau potable en PVC, installées avant 1980, et pouvant relarguer des molécules de CVM (Chlorure de Vinyle Monomère), gaz inodore et incolore dont la teneur ne doit pas dépasser 0,5 microgramme par litre.

Les travaux correspondants concernent la pose de 11,5 km de canalisations en polyéthylène de diamètre 32 à 90 mm, de 46 branchements particuliers, de 2 poteaux incendie, de 15 vidanges, de 4 ventouses automatiques et la mise en place de vannes de sectorisation.

La maitrise d'œuvre pour le compte du SIAEP des Fontenelles est assurée par le bureau d'études SAFEGE. Les travaux seront réalisés par l'entreprise GT Canalisations pour un montant de 670 000 € H.T. Leur démarrage est prévu fin novembre du côté des lieux-dits « La Bletterie » et « St Étienne ». La durée totale du chantier est d'environ six mois.

Les travaux se dérouleront par tronçon en fonction de leur avancement et des nécessités de chantier :

- VC n°3 entre les lieux-dits « le Verger » et « la Bletterie »,
- VC n° 10 entre d'une part « la Croix du Jarossay » et « La Roche » et d'autre part entre « la Croix du Jarossay » et « le Petit Baigneux »,
- CR n° 5 et 9 desservant les lieux-dits « La Tonnellerie », « La Verrerie » et « les Grands Genêts »,
- CR n° 16 desservant le lieu-dit « la Veillère ».

Nouveaux véhicules au sein des services

Afin d'améliorer le travail quotidien des employés municipaux, la commune investit régulièrement dans du matériel plus fonctionnel et mieux adapté aux différents besoins. Sur l'année 2021, un renouvellement significatif a été poursuivi sur le matériel roulant. Ainsi ont été acquis : un tracteur d'une puissance de 25 chevaux (broyeur compris) afin de tracter en toute autonomie la balayeuse acquise en 2020 et dernièrement un véhicule type « kangoo II » équipé d'un caisson isotherme pour le service de portage de repas à domicile. L'ensemble des acquisitions s'est élevé à 56 484,36 € HT

Elles viennent s'ajouter à celles effectuées en 2020 : un véhicule type « kangoo express » et d'un camion benne pour les déplacements des agents du service technique sur les différents lieux d'intervention pour un montant de 36 155 € HT.

Protection de l'église Saint Médard contre la foudre

L'église Saint Médard est un édifice du XIII[e] siècle protégé au titre des monuments historiques. C'est à l'occasion d'un contrôle annuel des installations électriques que la commune s'est aperçue que l'église n'était pas équipée d'un système de protection contre la foudre sur le clocher.

Les travaux correspondants exécutés en juillet par l'entreprise Bodet et par l'entreprise Hurault pour la partie terrassement, comprenaient la pose à partir de l'extrémité du clocher de deux descentes de feuillard en cuivre distants de 2 m en façade nord de l'église,

l'enfouissement de deux terres paratonnerre dans le sol en pied d'église, la réalisation d'une liaison équipotentielle entre la prise de terre du paratonnerre et la prise de terre générale électrique de l'église ainsi que la mise en place d'une protection contre les surtensions à l'aide de parafoudres normalisés.

Ces travaux ont également conduit à remplacer le coq existant par un nouveau coq totalement en zinc.

Les travaux réalisés par l'entreprise Bodet, à l'aide d'un véhicule nacelle et d'un technicien cordiste, se sont élevés à environ 10 000 € TTC.

Curage des fossés

La commune poursuit le programme de travaux (création et curage de fossés, busages divers...) en vue d'atténuer, voire résorber, autant que possible, les difficultés auxquelles sont confrontés certains secteurs d'habitat lors de forts épisodes pluvieux. Au cours du mois d'octobre, plusieurs interventions, exécutées par l'entreprise Hurault, se sont déroulées à proximité des lieux-dits « l'Asnerie », « Les Choptières », « la Corbille », « Beauchêne », « l'Ante », « la Corne », « la Guinebaudière »... D'autres nécessitant l'autorisation de concessionnaires de réseaux (gaz, eau potable...), l'établissement de servitudes de passage, l'acquisition de parcelles de terrain seront mises en œuvre dans les meilleurs délais possibles : « le Billot », « les Mares », « la Minette », « Couvarin »...

Le côteau des Buttes : un Espace Naturel Sensible

Cet espace, propriété de la commune depuis 1998, labellisé Espace Naturel Sensible (ENS) par le Conseil Départemental de la Sarthe, représente une superficie de 4 ha 41 répartie sur quatre parcelles voisines.

Aujourd'hui, 52 sites sont classés ENS dans la région des Pays de la Loire dont le côteau des Buttes.

Plusieurs espèces végétales dignes d'intérêt y sont présentes dont le petit pigamon ainsi que de nombreuses orchidées. Des espèces animales y sont également observées (insectes, oiseaux, reptiles...). Des inventaires sont réalisés périodiquement pour constater l'évolution de leur présence.

Les opérations d'entretien du site sont effectuées tout d'abord par un pacage non intensif par l'exploitant du site, M. Christian CORDIER et par les chantiers d'insertion ESTIM dont l'intervention consiste à couper les plantes ligneuses telles les ronces et autres arbustes qu'il convient de neutraliser.

Le site est fréquenté à des fins pédagogiques, notamment par de nombreux établissements scolaires et par les randonneurs empruntant le chemin de randonnée longeant le site en partie haute du côteau.

Le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) des Pays de la Loire accompagne la commune depuis de nombreuses années dans la gestion de cet espace et dans la connaissance de ce dernier auprès du public.

Dans la cadre d'une convention cadre conclue en 2020 pour une durée de 5 ans avec le CEN, la commune a confié à ce dernier, sur les années 2020-2021, la réalisation d'un plan de gestion quinquennal de l'ENS du côteau des Buttes. Les actions prévues concernent la réalisation d'un diagnostic du site, la définition des enjeux écologiques, l'identification des actions de gestion et de restauration du site, de valorisation du site en terme d'accès et de cheminement, de signalétique pédagogique...

Estimée à 11 750 €, la réalisation du plan de gestion a bénéficié d'un financement à hauteur de 60 % par le Conseil Départemental et à hauteur de 20 % par la région des Pays de la Loire dans le cadre d'un appel à projet intitulé « Territoire Engagé pour la Nature » porté par le Pays du Mans.

Des changements au sein du conseil municipal

Suite au décès de notre collègue Marcelle Trotté et à la démission de Patrick Bourgeton pour raisons personnelles, des changements sont intervenus au sein du conseil municipal et de la municipalité (maire, adjoints et conseillers délégués) de notre commune.

Tout d'abord, nous avons accueilli au Conseil Municipal deux nouveaux membres : Isabelle Grosbois et Sylvain Champion, élus sur la liste « Agir ensemble pour Ballon – Saint Mars » en tant que conseillers complémentaires et qui deviennent donc titulaires.

Isabelle Grosbois, siègera dans la commission Action sociale et solidaire – vie associative – cadre de vie et citoyenneté.

Sylvain Champion participera à la commission Urbanisme – Aménagement des espaces publics – bâtiments communaux et espace rural ainsi qu'à la commission Action sociale et solidarité – vie associative et cadre de vie et citoyenneté.

De plus, quelques modifications concernent les délégations au sein de la municipalité :

M. Pierre Etcheberry, déjà adjoint en charge de tout ce qui concerne le domaine scolaire et périscolaire se voit confier également la restauration scolaire.

M[me] Christine Gallet devient conseillère déléguée en charge des espaces de loisirs, de l'embellissement des espaces publics et de la gestion, l'aménagement et l'entretien des espaces cinéraires.

Changement de délégation pour M[me] Christelle Supéra, conseillère déléguée, qui dorénavant assurera l'animation de la vie citoyenne avec l'accueil des nouveaux habitants, les réunions de quartier, la journée citoyenne, la remise des cartes électorales ou le dispositif « Argent de poche ».

CHARPENTE - COUVERTURE
- ZINGUERIE -
NEUF ET RESTAURATION
AMÉNAGEMENT DE COMBLES
CHRISTIAN BATARD
LES ROSEAUX - 72290 CONGÉ-SUR-ORNE
TÉL. 02 43 33 76 09

S@RL BOUTTIER
02 43 89 25 24
Électricité Plomberie
Chauffage
RGE ECO artisan
La nouvelle énergie du bâtiment
Salle de bain / Chauffage toute énergie
Pompe à chaleur / Domotique / Motorisation de portail
Réseau informatique VDI
Fatines : 06 80 63 84 39
sarl.bouttier@gmail.com
Ballon : 06 67 76 76 50

Votre école

Rythmes scolaires

Depuis la rentrée scolaire de 2013, l'école publique de notre commune fonctionne sur un rythme de quatre jours et demi de classe, le mercredi matin étant travaillé. La commune a accompagné et soutenu cette organisation par la mise en place de Temps d'Activités Périscolaires, subventionnés pour partie par l'Etat et la CAF, sur la pause méridienne. Ce rythme est le fonctionnement légal, les autres écoles de la communauté de communes ont adopté le rythme de quatre jours sur régime dérogatoire.

En 2017 déjà, une consultation des parents d'élèves et des personnels avait été mise en place afin d'évaluer si cette organisation était toujours pertinente ou si un passage à la semaine de quatre jours était préférable.

En accord avec l'équipe enseignante et l'Amicale des Parents d'Élèves, l'équipe municipale a souhaité renouveler cette démarche ayant comme seuls objectifs l'intérêt éducatif et le bien-être des élèves. Un groupe de réflexion associant enseignants, parents d'élèves, personnels et élus a été constitué. Après deux réunions préparatoires, il a élaboré un document et une enquête à destination des parents. L'APE et les élus ont également organisé une réunion publique mardi 30 novembre 2021. Cette réunion a permis à tous de mieux percevoir les enjeux d'un changement de rythme (mercredi libéré, augmentation de la durée de la journée de travail, réorganisation des TAP...) ainsi que les contraintes liées au fonctionnement de l'école (transports scolaires, services de restauration...) et de pouvoir ainsi répondre à l'enquête proposée en toute connaissance de cause.

Cette consultation, qui sera dépouillée par le groupe de travail le 4 janvier 2022, n'aura pas valeur de décision mais elle permettra, accompagnée des avis des personnels enseignants et communaux, au conseil d'école ainsi qu'au conseil municipal de décider de l'organisation de la semaine pour la prochaine rentrée scolaire.

Visite de A. Lalos aux jeunes écoliers l'école d'avant.

Rentrée à l'école publique Elisabeth et Robert Badinter

La fermeture de classe annoncée par la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale ayant été validée en raison d'une baisse des effectifs, les 184 élèves présents à la rentrée ont été répartis dans les huit classes que compte à présent l'école. Le site maternel accueille désormais deux classes, le site de Saint Mars deux également et le site rue du Général de Gaulle quatre. La classe SCAN implantée sur le site maternel a donc été libérée et pourra, en fonction des besoins, servir de salle d'activités, de troisième lieu d'accueil périscolaire...

Océana Renoult

Méline Lebatteux

L'équipe enseignante stable depuis de nombreuses années a vu cependant l'arrivée de trois nouvelles professeures :

Carole Challioui remplaçant un congé maladie ; Océana Renoult remplaçant Julie Pencolé en congé maternité ; Sarah Gauthier remplaçant Céline Vavasseur lors de ses journées de décharge de direction.

Enfin, Méline Lebatteux, service civique, apporte son aide aux enseignants et à l'équipe d'animation des Temps d'Activités Périscolaires, merci à elle pour cet engagement citoyen.

Le protocole sanitaire toujours présent mais néanmoins moins contraignant que l'an dernier permet de reprendre les projets mis en pause en 2020/2021 :

- Participation de toutes les classes à ÉCOLE ET CINÉMA ou MATERNELLE ET CINÉMA.
- Projet musical avec 2 musiciennes professionnelles qui interviendront régulièrement, à partir de janvier, dans 5 classes des cycles 1 et 2 pour travailler un répertoire qui sera présenté lors d'un concert de fin d'année.
- Reprise de l'activité piscine pour les élèves de CP, CE1 et CE2 à partir du mois de mars.
- Ateliers philo avec une intervenante extérieure pour les élèves de cycle 3.
- Participation de 2 classes au prix Joël Sadeler.
- Fréquentation régulière de la bibliothèque municipale.

De nombreux jeux de cour (cordes à sauter, élastiques, buts, pedalgo etc.) ont été achetés par l'équipe enseignante pour favoriser l'activité physique en récréation aux cycles 2 et 3. Cette démarche répond au souhait du ministre de l'Éducation Nationale préconisant une demi-heure d'activité sportive par jour en dehors des horaires d'Éducation Physique et Sportive.

Carole Challioui

Les travaux à l'école

Des travaux d'entretien, d'amélioration ou d'embellissement des différents sites scolaires ont été effectués lors des vacances d'été ou durant le premier trimestre de cette année scolaire. D'autres le seront prochainement.

Sur le site de la maternelle :

- **Travaux de l'équipe technique communale :**
  - le sable a été renouvelé ;
  - un cheminement propre vers la salle de motricité en dalles alvéolées et gravier a été réalisé ;
  - les barrières de bois isolant l'aire de jeux ont été démontées ;
  - une cloison masquant les enfants utilisant les sanitaires a été mise en place.
- **Travaux confiés à des entreprises :**
  - changement des rideaux des deux classes maternelles (entreprise Linconyl, 2 281 € HT) ;
  - changement de l'aire de jeux et reprise de la surface de réception (7 704 € HT).

Sur le site rue du Général de Gaulle :

Travaux de l'équipe technique communale :
- installation du jeu offert par la société Caracol.

Travaux confiés à des entreprises :

Une consultation a été lancée pour une deuxième tranche de travaux de rénovation du site (réfection des sanitaires, remplacement des menuiseries, changement des revêtements de sol, peinture). Cette consultation s'est malheureusement révélée infructueuse pour cinq lots sur six. Cette situation oblige donc la commune à lancer une nouvelle procédure. La fourniture de matériaux et en particulier les menuiseries alu étant soumise à des délais très longs (de l'ordre de six mois), la mise en œuvre des travaux ne pourra pas avoir lieu avant les vacances d'été.

Sur le site de Saint Mars :

- **Travaux de l'équipe technique communale :**
  - Remise en état des coins calmes à l'intérieur de la cour de récréation pour une utilisation possible en période humide.
  - Mise à disposition de l'ancien copieur de l'ex-mairie annexe.
  - La fabrication de jardinières signalétiques pour l'école maternelle est programmée par l'équipe technique. Les enseignes des sites de Saint Mars et rue de Général de Gaulle seront refaites par la société Alinéa bis.

Enfin, une mise en couleurs de la cour des classes maternelles a été initiée par Elise Beignard et les enfants lors des ateliers TAP (poursuite de la fresque, peinture du portillon jardin). Elle a été poursuivie par les bénévoles des ateliers citoyens (peinture des poteaux autour de la structure de jeux, reprise des peintures des jeux au sol). Répondant à une demande des enseignantes, ils ont également tracé et peint une piste routière permettant une sensibilisation dès le plus jeune âge à la sécurité routière.

Les tracés de terrains et des jeux au sol ont également été repris par les bénévoles sur les autres sites scolaires. Merci à eux de participer au bien-être de nos jeunes concitoyens.

L.C
CABINET LEROY-COCHET
Assurances
cabinet.leroy.cochet@mma.fr
1, rue du Général Lerclerc
72290 BALLON
Tél. : 02 43 27 30 29
Fax : 02 43 27 23 99
C.C. SUPER U
72380 STE-JAMME/SARTHE
Tél. : 02 43 29 03 07
Fax : 02 43 29 04 96
ZAC de l'Épine
72460 SAVIGNÉ L'ÉVÊQUE
Tél. : 02 43 27 26 47
Fax : 02 43 27 27 05
N° orias 11060358 • 15001362 - www.orias.fr

La Pharmacie
votre espace de santé
72290 BALLON
Tél. : 02 43 27 30 39
www.pharmaciedeballon.fr

Votre école

Services périscolaires

Restauration :

Malgré les contraintes liées à la crise sanitaire (non brassage des élèves, désinfections fréquentes…) le service de restauration, preuve de sa qualité, accueille toujours une grande majorité des élèves de l'école publique (plus de 148 sur 184 inscrits cette année). Soucieuse de proposer des repas de qualité, l'équipe de restauration continue de développer les circuits courts et l'approvisionnement en produits locaux respectant en cela la charte qualité proximité du Pays du Mans. Le restaurant scolaire est également un lieu éducatif de découvertes. Preuve de cet objectif, la mise en place par l'équipe de la semaine du goût (du 11 au 17 octobre). Les repas de cette semaine ont fait découvrir tour à tour, les saveurs sucrée, salée, amère, acide aux enfants. Et à la surprise de tous, le poulet à la bière du repas amer a été le plus apprécié par les jeunes gourmands ! Pressée de retrouver le fonctionnement dynamique des années précédentes, l'équipe de restauration proposera en collaboration avec l'équipe d'animation deux repas à thème l'un le 4 février et l'autre le 3 juin 2022, sans oublier les traditionnels repas de Noël et de fin d'année scolaire. Pour éviter le gaspillage, elle reprendra également la pesée des déchets une semaine par mois.

Problème commun à de nombreux lieux de restauration scolaire, le bruit est une problématique à laquelle personnels et élus sont sensibles. Une réflexion sur les réponses à apporter tant humaines que matérielles a été engagée. Des animations et outils ont été mis en place par les équipes. Une étude acoustique des bâtiments a été réalisée par la société Ouest Acoustique (montant : 1 140 €). Elle a proposé des aménagements matériels (pose de panneaux pièges à sons sur les murs et sur les plafonds) que la commune a fait réaliser par la société Bureaux Et Cloisons Concept pour un coût de 13 742,04 €.

Camille Grudet en responsabilité d'une partie du service restauration en collaboration avec Cécile Laurent sous l'égide de Valérie Galais-Mahé a quitté, pour des raisons personnelles, ses fonctions le 8 décembre dernier. Elle assurait le suivi HACCP, assurait les commandes auprès des fournisseurs en fonction des menus établis en collaboration avec Cécile Laurent et Valérie Galais-Mahé et était chargée également du respect de la charte qualité-proximité du Pays du Mans. Elle participait aux tâches quotidiennes : aide à la cuisine, service, entretien des locaux… et était agent de prévention du service. Nous la remercions pour son investissement au bénéfice de la collectivité et lui souhaitons une pleine réussite dans ses nouveaux projets personnels et professionnels.

Le recrutement d'un nouvel agent a été initié dès le mois d'octobre. Après examen des candidatures et entretien avec un jury composé

d'élus et de personnels responsables du service, Thomas Marchand a été retenu.

Temps d'activités périscolaires :

Les TAP sont, depuis 2013, source d'enrichissement et de découvertes culturelles pour les élèves de notre école. Activités manuelles, arts visuels, danse, sports, grands jeux… l'échantillon d'activités proposées aux enfants par des animateurs qualifiés et motivés montre le dynamisme du service piloté par Manon Gasche et Léa Letay. Si vous passez près de l'école pendant la pause méridienne, vous verrez combien les enfants sont heureux de participer aux ateliers. Si vous y entrez, vous pourrez admirer les réalisations des enfants pendant les ateliers d'activités manuelles et d'art visuel. Cette année, afin d'être en conformité avec le taux d'encadrement imposé par la CAF, Marie Jaminion a été recrutée pour compléter l'équipe d'animation. Bienvenue à elle.

Accueil périscolaire :

L'an passé, en raison des contraintes sanitaires, une nouvelle procédure d'inscription a été mise en place. Elle est plus contraignante pour les parents mais permet une égalité d'accès au service pour tous. Elle sera maintenue pour cette année scolaire. Conscients des problèmes d'accès au service rencontrés par certains parents l'an dernier, les élus ont souhaité élargir la capacité d'accueil. Marie Jaminion a été recrutée pour assurer un troisième accueil le soir. Elle prend actuellement en charge sur le site rue du Général de Gaulle les enfants en attente du transport collège. Depuis le début de l'année scolaire, toutes les demandes d'accueil ont pu ainsi être honorées.

Afin de faciliter l'accès aux services périscolaires pour les familles mais également d'alléger le travail des personnels, une consultation de prestataires est en cours afin d'acquérir un logiciel permettant un pointage efficace, une facturation plus souple, un remplissage plus simple des formulaires CAF ainsi que la mise en place d'un portail familles.

« BRISONS LES TABOUS »

C'est le nom d'un projet développé par les élèves du collège René Cassin de Ballon – Saint Mars.

Au cours de leur scolarité au collège, les élèves filles se trouvent confrontées à l'arrivée de leurs premières règles qu'il leur faut ensuite gérer dans leur vie scolaire. Louanne, une élève, de 4ème puis un groupe de jeunes filles, rejointes ensuite par des garçons, ont l'idée de questionner l'ensemble des élèves. Leur but est de connaître leurs attentes à propos de l'installation au sein du collège d'un distributeur de protections périodiques, mises à disposition gratuitement. Le petit groupe sera accompagné durant tout le projet par l'infirmière du collège, Mme Maillard, et par l'enseignante coordonnatrice de la section ULIS, Mme Guitton.

Un questionnaire est réalisé avec pour finalité de dégager les besoins et les attentes des élèves. Un diaporama est réalisé par l'équipe afin de sensibiliser l'ensemble des élèves de l'établissement et d'expliquer le projet. Les retours sont analysés et il se dégage le souhait de l'installation d'un distributeur de protections périodiques, serviettes et tampons, en libre service au sein du local des toilettes. Les réponses des élèves mettent aussi en avant la nécessité que le système de distribution s'inscrive dans la démarche de développement durable conduite au collège depuis plusieurs années.

La recherche d'un fournisseur mobilise alors le groupe d'élèves investis. Rapidement une société répondant à leurs attentes est identifiée, la société Marguerite & Cie qui est basée à Lesconil dans le Finistère. Celle-ci propose des protections réalisées avec des matériaux respectueux de l'environnement. Par la suite, elle accompagnera les élèves dans la finalisation de leur projet.

Les élèves déterminent le budget nécessaire à la mise en place du distributeur et son coût de fonctionnement. Ils recherchent alors des organismes susceptibles de financer leur projet. Les communes de Ballon – Saint Mars, Souligné-sous-Ballon, Meurcé et Mézières sur Ponthouin répondent positivement ainsi que la MAE. Pour les années à venir, un budget de fonctionnement d'environ 800 € par an est estimé ; il devrait être financé par le collège et le foyer socio-éducatif, permettant ainsi de pérenniser cette réalisation.

Le 16 septembre 2021, a eu lieu l'inauguration du distributeur où le Principal, M. Lebrun, a rassemblé pour un moment convivial, les élèves impliqués dans le projet, les enseignants les ayant accompagnés, les partenaires financeurs et le fournisseur.

La mise en place de ce distributeur a permis aux élèves de mettre en œuvre de façon concrète la démarche de projet. Elle a aussi développé la compréhension et le vivre ensemble au sein du collège, notamment entre filles et garçons. Le slogan « BRISONS LES TABOUS » a donc pris tout son sens.

Association des Parents d'élèves

Une nouvelle année commence pour l'Association des Parents d'élèves avec un enthousiasme ravivé, et désireux de faire passer de bons moments aux enfants de l'école et du collège. Cette année, nous avons débuté par une formidable fête d'Halloween qui a connu une surprenante et forte affluence. Les familles ont affronté leur peur sur le sentier nocturne de la Terreur derrière l'église de Saint Mars sous Ballon. Ces dernières ont pu reprendre leurs esprits autour d'un verre de chocolat ou de vin chaud, accompagné de bonbons, crêpes et de gâteaux.

Nous avons également réalisé un changement en termes de qualité et de proximité concernant l'opération de vente de chocolats de noël, en choisissant un maître chocolatier du Mans, ceci nous permettant de faire savourer des douceurs purement locales.

Nous travaillons sur de nouveaux projets, sur lesquels nous ne manquerons pas de vous informer petit à petit. Cette année, nous avons battu notre record de ramassage de pommes… effectivement, les familles et enfants de l'école ont ramassé plus de 2 tonnes de pommes pour faire notre traditionnel et excellent jus de pommes. Si vous souhaitez réserver vos bricks de jus de pommes 100% naturel, n´hésitez à nous contacter : *apeballon-saintmars@gmail.com*

Et oui, le 26 mars 2022, nous organiserons de nouveau notre grand carnaval avec encore plein de surprises en perspective ! Le méga concours de pétanque aura lieu le 22 mai 2022 et la fête de l'école le 19 juin 2022 à l'école jaune.

Nous remercions toutes les familles qui nous montrent leur soutien dans chacun de nos projets. Nous sommes à l'écoute de nouvelles idées et/ou suggestions.

N'hésitez pas à mettre un « j'aime » sur notre page FACEBOOK pour suivre nos événements et actualités…

Merci à tous !

L'équipe de l'APE

Crédit Mutuel

LC MENUISERIE
MENUISIER, EBENISTE, AGENCEUR
FABRICATION SUR MESURE,
CUISINE, DRESSING, ESCALIER
POSE TOUTES MENUISERIES
LUDOVIC CHASSEVENT
06.15.78.53.64
La paquerie - 72290 Ballon St Mars
contact@lcmenuiserie.fr
www.lcmenuiserie.fr

Vie culturelle

Bibliothèque:

Renouvellement des ouvrages:

Le bibliobus est passé sur notre commune le jeudi 14 octobre pour effectuer un échange de 800 livres. La veille, les bénévoles ont sorti des rayonnages 800 ouvrages parmi les plus anciens, classés ensuite par catégorie, pour faciliter le travail de Stéphanie et Alain, nos partenaires de Sarthe Lecture, un travail nécessaire qui se déroule une fois par an. Le jour même, par groupe de quatre, chacun a pu sélectionner de nouveaux livres dans le bibliobus. Ils ont ensuite été intégré dans le logiciel de la bibliothèque et mis en rayons.. Lors de cette journée, un moment convivial a été partagé tous ensemble, lors d'un repas pris au restaurant O'bistro du Saint Ellier.

Ce travail a néanmoins été facilité par le nettoyage en amont des ouvrages et des rayonnages de la bibliothèque municipale lors de nos deux ateliers citoyens du 2 octobre. Neuf personnes étaient présentes le matin et six l'après-midi, principalement des bénévoles mais aussi des habitants de notre commune que nous remercions pour leur implication. Ce fut une journée avec une charge de travail très intense.

Animation:

La bibliothèque organise en collaboration avec les enseignants de l'école publique Elisabeth et Robert Badinter, des temps de lecture et d'échanges d'ouvrages pour les élèves. Ces moments se déroulent en demi- groupes et en dehors des heures de permanence. Cela nécessite de la disponibilité de la part de nos bénévoles. La crise Covid et le Pass Sanitaire rendent plus difficile la gestion de ces animations.

Le collège René Cassin ainsi que le foyer d'hébergement nous ont sollicités pour des partenariats. Mais actuellement, nous ne pouvons pas accéder à leurs demandes car nous manquons de bénévoles.

Si vous avez du temps libre en semaine, si vous aimez les livres, et souhaitez vous investir pleinement dans une nouvelle activité riche et variée, alors venez nous rejoindre en tant que bénévole. N'hésitez pas à en parler lors d'une permanence de la bibliothèque municipale.

Lucien Chéenne, un artiste en résidence près de chez vous !

Les bibliothèques de Maine Cœur de Sarthe accueilleront prochainement un projet culturel original. Avec le soutien de Sarthe Lecture et de la Drac Pays de la Loire, l'auteur-compositeur-interprète Lucien Chéenne, originaire de Sarthe, est invité à rencontrer les habitants du territoire pour y mener différentes actions autour de la chanson : ateliers d'écriture et de création musicale, concerts et rendez-vous impromptus sur les lieux du quotidien mais aussi plein d'autres surprises à découvrir... Autant d'occasions de partager des tranches de vie et des portraits de celles et ceux qui font vivre Maine Cœur de Sarthe.

La bibliothèque de Ballon-Saint Mars est partie prenante de cette résidence aux côtés des bibliothèques de La Bazoge, La Guierche, Saint-Jean-d'Assé, Sainte-Jamme-sur-Sarthe et Souligné-sous-Ballon. Après des mois d'une vie sociale et culturelle atrophiée par la crise sanitaire, l'accueil de Lucien Chéenne est un moyen privilégié de refaire du lien entre les habitants, à travers le spectacle vivant. Avec un double objectif partagé tant par les bibliothèques que par l'artiste : étonner et surprendre mais surtout se faire plaisir et être ensemble.

Un beau programme en perspective, à découvrir tout au long du printemps 2022.

Plus d'infos sur Lucien Chéenne : www.luciencheenne.com

« Saint-M'arts » : une 3ème édition réussie

Pas moins de 500 personnes se sont déplacées les 13 et 14 novembre derniers pour découvrir les œuvres des 17 artistes présents à cette 3ème biennale de la manifestation culturelle intitulée « Saint-M'arts ». Dispersés en divers lieux (salle polyvalente, église Saint Médard, fabrique, ex. mairie annexe et salle du veillon), peintures, sculptures dessins, photographies et costumes ont composé une exposition de grande qualité, d'une palette riche et variée, mettant en valeur le patrimoine bâti local et dont l'initiative revient à Jean-Jacques Champeau, bien entouré en la circonstance par les bénévoles de l'Association Sports et Loisirs.

En cette période d'incertitudes liées à la situation sanitaire, cette manifestation culturelle a constitué une réelle bouffée d'oxygène pour les nombreux visiteurs.

Journée du patrimoine

Après avoir bénéficié d'un nettoyage réalisé par des bénévoles lors des ateliers citoyens de septembre, les églises Saint Georges et Saint Médard ont accueilli de nombreux visiteurs à l'occasion des journées du patrimoine. L'église Saint Georges a bénéficié de l'important flux de visiteurs ayant fait le déplacement pour le donjon et ses jardins. Néophytes et fins connaisseurs de l'histoire ont eu l'occasion d'échanger ponctuellement sur l'architecture et les richesses intérieures de cet édifice. L'église Saint Médard bénéficiait de son côté de la présence de Marguerite Buchot, qui ne manque pas de ressources pour intéresser les visiteurs à l'histoire de l'édifice et de ses objets cultuels. Michel Lalos a, quant à lui, partagé ses connaissances avec les curieux venus admirer le cadran solaire scellé à la verticale dans un des murs de l'église ainsi que la réplique fonctionnelle de cette table gnomonique (multiples cadrans solaires).

Le donjon de Ballon proposait, en plus des visites libres de jardins et guidées du donjon, des textes poétiques mis en musique à la harpe et la guitare par le Duo Voix Lactées.

Fête de fin d'été

La traditionnelle fête de fin d'été, organisée par la commune et le comité des fêtes, a pu avoir lieu cette année dans un contexte sanitaire un peu plus favorable. En effet, l'an passé, elle avait dû être annulée du fait d'un rebond de l'épidémie en Sarthe. La programmation de l'édition 2021 n'était autre que celle initialement prévue en 2020. Tout d'abord, les comédiens d'AFAG Théâtre ont investi les jardins du donjon avec leur spectacle *« L'histoire des trois mousquetaires racontée à deux et en une demi-heure »*, où se mêlent comédie et combats à l'épée.

Le duo « Le talent des autres » s'est ensuite chargé d'animer le pique-nique du début de soirée avec des reprises de chansons d'hier et d'aujourd'hui que nombre de spectateurs ont entonnées en chœur de leurs plus belles voix.

La soirée s'est clôturée avec Le Collectif du Prélude, venu présenter *« Avare »* librement inspiré du classique de Molière. L'improvisation et les interactions avec le public ont ponctué des scènes empruntées à l'œuvre originale. Les spectateurs ont été très vite embarqués par les quatre comédiens dans une comédie singulière, puisque la distribution des rôles était faite par les spectateurs. Les comédiens connaissant l'ensemble des rôles sur le bout des doigts, les changements de personnages ont été nombreux au gré des désaccords feints entre les quatre joyeux drilles.

Prix Joël Sadeler- Ballon- Saint- Mars

Samedi 27 novembre, à la salle des fêtes de Ballon - Saint Mars, poètes de l'Association « Donner à voir », élèves et professeurs de l'école publique Elisabeth et Robert Badinter, élus, Michèle Sadeler, bénévoles de la bibliothèque municipale et de la MJC se sont réunis pour assister à la remise des prix Joël Sadeler 2020-2021.

Le prix 2020 a été remis à Carl Norac pour son ouvrage *« Les beautés minuscules »* des éditions Rue du Monde.

Le prix 2021 a été attribué à Béatrice Libert pour son recueil *« la sourde oreille et autres menus trésors »* des éditions Henry... après un suspense qui a duré jusqu'à la rentrée tant les résultats étaient serrés.

La veille, chacun des auteurs a partagé un moment privilégié avec les élèves de l'école publique, les classes de CM2 de Guillaume Godin avec Carl Norac et de CE2/ CM1 de Pascale Belin avec Béatrice Libert.

Lors de la cérémonie, quelques élèves ont récité des poèmes de nos auteurs primés devant une salle remplie. L'après-midi s'est achevée par le salon d'auteurs avec dédicaces et le verre de l'amitié dans un cadre aménagé avec les affiches des lauréats des années 2001 à 2021 ainsi que des superbes dessins créés par les enfants de l'école publique. Bravo à nos artistes en herbe.

La fête s'est poursuivie par un repas tout en poésie animé par Didier Lastère, notre artiste local et comédien du théâtre de l'Ephémère. Un grand merci à Didier, pour ces belles lectures de poèmes parfois mises en musique qui ont nécessité une préparation avec des échanges avec Michèle Sadeler et une lecture des ouvrages de Joël Sadeler.

Puis un spectacle *« Merci Juliette »* de la compagnie PAF Théâtre, reprenant des titres de Juliette Gréco, gratuit et ouvert à tous a conclu la soirée.

Une très belle journée dédiée à la poésie.

RENAULT
Route du Mans
72290 Ballon
Station Elan
Garage
Galais Christophe
Tél. 02 43 27 22 76
Fax 02 43 27 26 71

VENTE DIRECTE
RUEL LE TANDEM
FABIENNE & MICKAËL RUEL
Nous sommes naisseurs-éleveurs de bovins en race Limousine, en conduite d'élevage BIO, en système tout herbe. Nos prés bocagés naturels se situent à SAINT-MARS sous BALLON & SAINT-GEORGES du ROSAY
VENTE DIRECTE À LA FERME
Bœuf/Veau (détail ou colis)
« Le Bois Faglin » à 72290 SAINT-MARS sous BALLON
Tous les jeudis 16h/19h30
Tous les samedis 9h30/12h30
En ligne locavor.fr/166
Circuit court
AB AGRICULTURE BIOLOGIQUE
RUEL LE TANDEM
Fabienne & Mickaël RUEL
06 13 69 05 84
VENTE DIRECTE

Vie associative

Avenir et Services : Un tremplin vers l'emploi

Avenir et Services est une association intermédiaire conventionnée par l'État, présente sur notre territoire (ancien canton de Ballon) depuis 1987. Son objectif est la réinsertion des personnes en difficultés sociales et/ou professionnelles et elle accompagne les personnes éloignées de l'emploi, notamment les demandeurs d'emploi de longue durée.

En parallèle, Avenir et Services propose des missions de travail pour les personnes accompagnées, des mises à disposition de personnels auprès de particuliers, de collectivités ou d'entreprises du territoire (entretien de locaux, entretien des espaces verts ou encore des travaux ménagers...). Les services à la personne ouvrent droit, sous certaines conditions, à un crédit d'impôt ou à une réduction fiscale pour les particuliers.

Tous ces services ont un seul but : faciliter le retour dans la vie professionnelle.

Association de l'Économie Sociale et Solidaire, Avenir et Services Ballon - Saint Mars contribue à la vie locale et solidaire du territoire.

C'est une association conduite par une équipe dynamique et réactive au service des autres. Elle vous accueille le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Une réflexion est en cours pour une ouverture le mercredi matin.

Pour plus de renseignements,
vous pouvez les contacter au 02 43 28 19 56
ou sur www.aveniretservices.fr

SAV' À JOUER à Ballon - Saint Mars

Depuis quelques semaines, toutes les amatrices et amateurs de jeux de société peuvent se retrouver à la salle du Veillon (ancienne mairie de Saint-Mars-sous-Ballon) pour passer un moment convivial autour de Frédérik Niepceron et Vicky, les créateurs de cette association.

En effet, Sau' À Jouer propose une centaine de jeux de société de toutes sortes, jeux de gestion, ambiance, enquête ou de coopération mais aussi des Escapes aventures. Un panel qui permet à chacun de trouver son jeu. Bien sûr, vous pouvez compter sur les conseils de Frédérik et Vicky pour vous expliquer les règles et vous proposer des jeux selon vos goûts et pour en découvrir d'autres.

Frédérik et Vicky se sont également rapprochés de l'école publique Elisabeth et Robert Badinter et ainsi, une fois par mois, les enfants peuvent bénéficier d'animations autour des jeux de société et découvrir ce nouvel univers.

Sau' À Jouer, vous accueille les mercredis après-midi de 14 h à 17 h, les jeudis soir à partir de 20 h, un samedi après-midi par mois qui peut se prolonger en soirée.

L'adhésion est annuelle ou occasionnelle, avec des tarifs différents selon la situation des personnes (étudiant, seul, couple, famille, etc.) L'adhésion annuelle vous permet d'avoir des réductions chez leurs partenaires comme La Boîte à Jeux, Philibert, ou Ecoloustik, mais aussi d'emprunter des jeux. Vous pouvez également venir à la séance (2 €) avec une séance gratuite.

Avis aux amateurs !

Pour adhérer et obtenir des renseignements complémentaires :
savajouer@gmail.com ou tel : 06 50 18 20 91

École de Musique Intercommunale Associative HARMONIA

Rentrée 2021/2022

L'école de musique intercommunale associative Harmonia a fait sa rentrée avec de nouveaux enseignants, de nouveaux élèves et surtout de nouveaux projets artistiques. Jeanne Boëlle, Kévin Buon et Romain Hélière ont rejoint l'équipe pédagogique, proposant une pratique collective et instrumentale dans la continuité de notre projet d'établissement. Plusieurs petits concerts vont être proposés dans les communes du territoire Maine Cœur de Sarthe, ainsi qu'un partenariat avec des bibliothèques pour une "Heure du conte" en musique.

- Vendredi 17 décembre 2021 de 18 h 30 à 19 h 30 : salle des fêtes de Ballon - St Mars (en extérieur). Concert de Noël avec les classes de formation musicale et l'orchestre jeune.
- Vendredi 21 Janvier 2022 de 18 h 30 à 19 h 30 : gîte communal de Montbizot.
- Vendredi 25 mars 2022 de 18 h 30 à 19 h 30 : concert "apéro" (lieu à confirmer).
- Vendredi 20 mai 2022 de 18 h 30 à 19 h 30 : salle de Souillé.
- Samedi 11 juin 2022 de 15 h à 16 h : Chapelle Notre Dame des Champs de Saint-Jean-d'Assé.

Heure du Conte :

- Samedi 26 février 2022 de 11 h à 12 h : lieu à confirmer (bibliothèque de La Guierche)

- Samedi 30 avril 2022 de 11 h à 12 h : lieu à confirmer (bibliothèque de Souligné-sous-Ballon).

Il est encore possible de s'inscrire à l'école de musique pour les classes suivantes : flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone, tuba, violon, piano, guitare, percussion.

L'école de musique va proposer des mini-stages pendant les périodes de vacances scolaires pour les élèves de l'école mais également aux personnes extérieures désireuses de venir partager un temps de musique.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Cécile Chevallier-Niesseron, Directrice de l'école de musique intercommunale associative

Harmonia au 06 38 41 26 40 ou
cecile.chevallier.harmonia@orange.fr

BHBC

Après bien des inquiétudes sur la reprise en septembre liées à la situation sanitaire, le BHBC s'est remis en ordre de marche et ses licenciés jeunes comme moins jeunes ont retrouvé le chemin de la halle aux sports avec plaisir et envie.

De l'effectif de la saison 2020/2021 nous avions perdu environ 35% de licenciés.

La saison 2021/2022 a vu la création de 37 nouvelles licences, notamment en Baby hand (15 enfants de 3 ans à 7 ans) mais aussi en - 9 ans mixtes (14 enfants de 6 à 8 ans) et en loisir adultes mixtes qui compte à ce jour 15 licenciés(es). Les équipes -12 et -14 masculins ont été engagées en championnat départemental en partenariat (convention) avec le club voisin de Bonnétable comme les équipes seniors masculins et féminines. L'équipe -20 féminines est en convention avec le club de La Bazoge. L'équipe -17 féminines, propre au BHBC et forte de 11 demoiselles évolue également au niveau départemental de fort belle manière.

Toutes licences confondues, le BHBC compte à ce jour 99 licenciés(es) ce qui pour nous est une grande satisfaction. Cela démontre la vitalité du club et sa capacité à s'adapter aux contraintes actuelles pour assurer une pratique sportive, compétitive et ludique de qualité et sécuritaire pour tous.

Tous ces points positifs nous permettent d'envisager une saison 2021/2022 sous les meilleures auspices.

Nous sommes toujours en recherche pour l'encadrement des jeunes ainsi que pour l'organisation générale de l'association de nouvelles volontés à nos côtés. Les dirigeants se feront un plaisir d'accueillir les personnes intéressées à la halle aux sports de Ballon aux jours et horaires d'entrainements. Tous les documents utiles sont en ligne sur notre site internet : www.bhbc72290.clubeo.com

Venez vous joindre à nous dans un club dynamique et actif dont les atouts majeurs sont la convivialité et le plaisir du jeu.

BHBC
Bruno Lalande, Président
06 63 64 92 15 ou brunlande@gmail.com
www.bhbc72290.clubeo.com

Association des Usagers du TER le Mans-Alençon

Après une période difficile en raison de la situation sanitaire, l'association continue à œuvrer pour faciliter la mobilité sur notre ligne. L'intervention répétée de notre association a permis de parfaire certaines dessertes : un train toutes les 30 minutes matin et soir, selon les gares, et d'autres dans la journée. Les récents travaux de réfection de certaines zones de la ligne ont permis de revenir à une situation normale.

Si nous voulons continuer à améliorer les circulations entre Le Mans et Alençon et au-delà, nous devons utiliser au maximum ce moyen de transport non polluant (faible émission de CO_2 par rapport à la voiture). Plus la fréquentation de la ligne sera importante, plus nous aurons la possibilité d'obtenir de nouvelles améliorations.

Emprunter le train permet de réaliser de sérieuses économies :

- L'abonnement de travail dont une partie est prise en charge par l'employeur,
- Les formules loisirs attractives (forfaits multi 30€ pour une journée, 45€ pour 2 journées, pour 1 à 5 personnes).

En septembre 2023, l'arrêt Hôpital-Université sera opérationnel. Il permettra de desservir plusieurs lieux : hôpital, clinique, université... Une correspondance avec le tramway sera assurée.

Vous avez la possibilité d'acheter des billets (TGV, Intercités, TER) à l'accueil du Super U de Sainte Jamme. Des fiches horaires sont à votre disposition en mairie et à Super U. Les horaires actuels ne tiennent pas compte du futur arrêt Hôpital-Université puisque celui-ci n'est pas encore mis en service.

Emprunter les transports en commun permet de freiner le réchauffement climatique donc de respecter la planète.

ass.usagers.ter.lemans.alencon@gmail.com

En marche pour Kinkala

L'association France Congo Brazzaville œuvre depuis 20 ans pour aider l'hôpital de Kinkala et sa région touchée par les guerres civiles. Pour financer ses actions, l'association organise des marches de solidarité qui ont lieu tous les ans pendant les vacances de la Toussaint en partenariat avec de nombreuses communes de la Sarthe.

Les marcheurs versent une contribution de solidarité de 5 € par étape.

Ballon - Saint Mars constituait la dernière étape (huit au total) des randonnées de l'édition 2021. Une cinquantaine de marcheurs a pu découvrir à cette occasion le patrimoine bâti et naturel de notre commune. Cette balade de 5-6 km empruntant les sentiers de randonnée s'est achevée à la salle polyvalente de Saint Mars par une animation comprenant une présentation du Congo Brazzaville (ex. colonie française), de contes traditionnels ainsi que des actions conduites par l'association en matière de santé, d'éducation et culture, d'aide au développement. L'édition 2021 « *En marche pour Kinkala* » va contribuer à financer l'envoi d'une ambulance réformée et fournie gracieusement par le Conseil Départemental de la Sarthe.

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Dans le cadre de la dématérialisation de l'instruction des autorisations d'urbanisme, les citoyens à partir du 1er janvier 2022 pourront réaliser une saisine de l'administration par voie électronique (SVE) pour leur demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable etc). Cette saisine par voie électronique n'est qu'une possibilité en plus, en effet, il sera toujours possible de déposer en mairie le dossier en format papier. Par ailleurs, le lien permettant d'accéder à cette plateforme de dépôt des demandes pourra se faire également depuis le site de la commune.

Rappel des travaux nécessitant une autorisation d'urbanisme : création ou modification de clôture en bordure du domaine public ou en limite de propriété voisine, modification de l'aspect extérieur d'une construction existante (ravalement de façade, remplacement portes et fenêtres, création d'ouverture, rénovation couverture, etc.).

Célébration de la Sainte Barbe

Chaque année, à l'approche du 4 décembre, la « Sainte Barbe » est l'occasion d'un rassemblement pour la communauté formée par les sapeurs-pompiers qu'ils soient professionnels et/ou volontaires. La célébration de leur Sainte Patronne est l'occasion de les remercier et de saluer leur engagement au quotidien. L'ensemble des pompiers du centre d'incendie et de secours de Ballon - Saint Mars a reçu en 2021 la fourragère tricolore au titre de la lutte contre la covid-19 et contre divers grands feux dans le département.

Galons pour avancements, insignes et médaille d'honneur ont été remis à cette occasion. Gilbert Lebesle, Adjudant chef, a reçu la médaille d'honneur pour 30 ans de service. Alexandre Cormier a été promu au grade d'Adjudant, Alexandre Frat au grade de Sergent. Mathieu Roger, Valentin Gaignon, Jordan Auguste et Julien Lepinay ont été nommés sapeur 1ère Classe.

Nous les félicitons tous.

Une sphère armillaire offerte à la commune

Cette sphère armillaire, faisant office de cadran solaire, a été réalisée par M. Jacques Apel (1909-1991), co-auteur d'un ouvrage ***« L'ombre domestiquée »*** en 1979, et installée à Saint-Michel-Thubeuf (61).

Suite au décès de Mme Apel en 2011, la sphère a été déplacée à Arçonnay (72) chez M. Georges Fautrard, beau-frère de M. Apel. En 2019, après le décès de M. Fautrard, ses enfants Catherine Lopez et Jean-François Fautrard, ont souhaité *« faire perdurer l'histoire de cette réalisation et de son créateur et que ce cadran continue de vivre »*.

Et c'est par l'intermédiaire de Michel Lalos, lui-même passionné par les cadrans solaires, que la sphère armillaire fut offerte à la commune de Ballon-Saint Mars.

Repeinte par Jean-Louis Roustel, la sphère a été installée au cours de l'été par le service technique dans le jardin d'inspiration médiévale « L'Arbre de Vie » situé chemin des Grands Derrières près de la mairie.

Son inauguration a eu lieu, en présence des donateurs, le dimanche 19 septembre 2021 dans le cadre des Journées du Patrimoine

Retrouvez Ballon-Saint Mars sur Facebook et Intramuros

Scannez-moi !

Inscription sur les listes électorales pour l'année 2022

Les personnes qui souhaitent s'inscrire sur les listes électorales de la commune sont invitées à se présenter au secrétariat de la mairie. Se munir d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport en cours de validité) et d'un justificatif de domicile dans la commune (quittance de loyer, facture EDF ou de téléphone fixe, etc.). Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées toute l'année. Afin d'être prises en compte pour les prochaines échéances électorales, les demandes d'inscription doivent être déposées au plus tard le sixième vendredi précédant le premier tour de scrutin. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, les citoyens ont dorénavant la possibilité de s'inscrire directement par internet sur le site service-public.fr. Ils peuvent vérifier eux-mêmes leur situation électorale directement en ligne à l'adresse internet suivante.

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

Distribution des sacs verts à ordures ménagères

Cette année la distribution des sacs verts s'effectuera à la mairie de Ballon - Saint Mars, Espace François Mitterrand. Les jours et les horaires retenus sont :

- **mercredi 5 janvier 2022 de 9 h à 12 h 30**
- **vendredi 7 janvier 2022 de 15 h à 19 h**
- **samedi 8 janvier 2022 de 9 h à 12 h 30**
- **mercredi 12 janvier 2022 de 9 h à 12 h 30**
- **vendredi 14 janvier 2022 de 15 h à 19 h**
- **samedi 15 janvier 2022 de 9 h à 12 h 30.**

Bulletin d'information n°13 de Ballon - Saint Mars

Réalisé par la Commission Communication

Responsable de la publication : Damien Orange

Photos - illustration : Mairie - vecteezy.com

Composition & impression : Imprimerie Numeriscann - Le Mans

1 200 exemplaires

ISSN 2681-9074

MJ Plaque
Plaquiste Jointeur neuf et rénovation
Le Grand Moray
72290 Ballon Saint-Mars

Jimmy Montagne
Platrerie Isolation
Amenagement de Combles
Pose Menuiseries Int./Ext.

mj.plaque@hotmail.com
06 50 97 14 06

Numeriscann | www.imprimerie-numeriscann.fr | IMPRIM'VERT